



Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio
Neueintragungen - Nouvelles inscriptions - Nuove iscrizioni

VS

SOLITO S.à.r.l., à Sion, CH-626.4.012.607-4, c/o Fiduciaire Fidag SA, succursale de Sion, Chemin du Vieux-Canal 15, 1950 Sion, nouvelle société à responsabilité limitée. Date des statuts: 18. 11. 2009. But: En Suisse et à l'étranger: l'achat et la vente de matériaux de construction; le commerce et la pose de faïence, carrelage, parquet; l'achat et la vente d'appareils sanitaires et de cuisine; toute activité autre en rapport direct ou indirect avec la construction (cf. statuts pour but complet). Capital social: CHF 20'000.—. Faits qualifiés: apport en nature et reprise de biens: la société reprend des machines et de l'outillage (scie, foreuse, ponceuses, toupie, etc.) [au prix de CHF 36'000.—] selon contrat d'apport en nature et inventaire du 15.10.2009, 20 parts sociales de CHF 1'000.— sont remises en contrepartie. Le solde de CHF 16'000.— constituant une créance de l'apporteur envers la société. Obligations de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Organe de publication: FOSC. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Personnes inscrites: Solito, Antonio, citoyen italien, à Aoste (IT), associé, gérant et président, avec signature individuelle, pour 20 parts sociales de CHF 1'000.—; Pitteloud, Christophe, de Vex, à Vex, gérant, avec signature individuelle. Selon déclaration des gérants du 18.11.2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

Registre journalier no 3125 du 11.12.2009 / CH-626.4.012.607-4 / 05398820